

SESSION 2016

**AGRÉGATION
CONCOURS INTERNE
ET CAER**

Section : ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

DISSERTATION OU COMMENTAIRE

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Tournez la page S.V.P.

Evolution des missions de l'enseignant d'EPS de 1958 à nos jours : étude de l'influence des conditions de formation initiale, des concours de recrutement et mise en évidence des conséquences sur la conception et la mise en œuvre de l'enseignement en EPS.